

CENTURY 21®

Cabinet Conseil Immo

BAREME D'HONORAIRES

En vigueur au 1^{er} janvier 2021

Type d'honoraires	A la charge de	Prix de vente	TTC %
Honoraires négociations (maison, appartement ou terrain à bâtir)	Du mandant	De 0 à 100 000 €	10 %
		De 100 000,01 à 150 000 €	9 %
		De 150 000,01 à 200 000 €	8 %
		De 200 000,01 à 300 000 €	7,5 %
		De 300 000,01 à 400 000 €	6,5 %
		De 400 000,01 à 500 000 €	7 %

1° Les honoraires sont intégralement à la charge du vendeur.

2° TVA au taux en vigueur de 20% incluse.

3° La remise d'une note est obligatoire.